

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° I-3593

présenté par

M. Mickaël Bouloux

à l'amendement n° 1310 de Mme Pires Beaune

APRÈS L'ARTICLE 4

I. –À l'alinéa 3, substituer au nombre :

« 3 »

le nombre :

« 1 ».

II. – En conséquence, à l'alinéa 4, substituer au nombre :

« 2 »

le nombre :

« 1 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur rédactionnelle (cf. l'exposé des motifs de l'amendement parent).